Epreuve de géographie

A partir de l'ensemble des documents et en vous appuyant éventuellement sur l'atlas et la carte géologique à votre disposition, vous traiterez le sujet suivant :

Pointe à Pitre/Sainte Anne, 4603GT : Evolutions territoriales d'une filière de production : la canne à sucre

Liste des documents fournis :

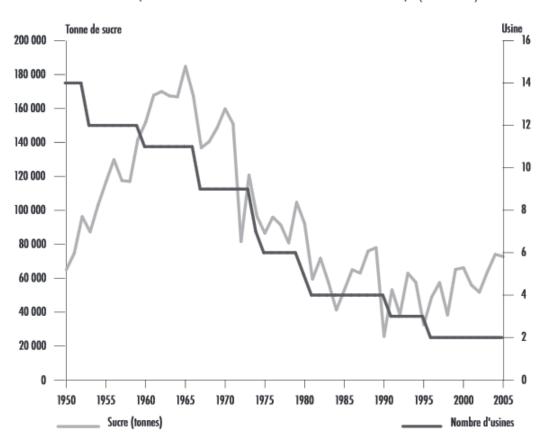
- Document principal, Pointe à Pitre/Sainte Anne, 4603GT, édition 2014
- Document complémentaire 1 : Evolution de la production de canne à sucre en Guadeloupe, source : Desse M., « Guadeloupe, Martinique, LKP, crise de 2009, crise économique, déclin économique : de crises en crises : la Guadeloupe et la Martinique », Études caribéennes [En ligne], 17 | Décembre 2010, mis en ligne le 10 janvier 2012, consulté le 20 avril 2015. URL : http://etudescaribeennes.revues.org/4880
- Document complémentaire 2 : Evolution de la production de canne et du nombre d'usines en Guadeloupe depuis les années 1960, source : Agreste, en ligne, URL : http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/articles07113A3.pdf
- Document complémentaire 3 : Extraits de « Entretien avec Georges Magdeleine, L'IGUACANNE défend les intérêts de toute la filière », France Antilles édition Guadeloupe, 20 février 2015, URL : http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/economie/georges-magdeleine-liguacanne-defend-les-interets-de-toute-la-filiere-309273.php

Document complémentaire 1 : Evolution de la production de canne à sucre en Guadeloupe, source : Desse M., « Guadeloupe, Martinique, LKP, crise de 2009, crise économique, déclin économique : de crises en crises : la Guadeloupe et la Martinique », Études caribéennes.

	1960-1961	2006-2007	Variation
Sole cannière en hectares	41 984	14 300	-65,9%
Canne en tonnes	1 874 000	800 000	-57,3%
Sucre en tonnes	167 800	70 000	-58,3%
Canne à l'hectare	44,6	55,9	25,3%
	A		VIII

Document complémentaire 2 : Evolution de la production de canne et du nombre d'usines en Guadeloupe depuis les années 1960, source : Agreste, en ligne

Régression depuis les années soixante puis tendance au maintien Évolution de la production de sucre et du nombre d'usines en Guadeloupe (1951-2004)



Source: Insee, Chambre d'Agriculture, CTICS, SCEES

Document complémentaire 3 : Extraits de « Entretien avec Georges Magdeleine, L'IGUACANNE défend les intérêts de toute la filière », France Antilles édition Guadeloupe, 20 février 2015.

À la tête de l'Iguacanne [Interprofession guadeloupéenne pour la canne à sucre] depuis le mois de juillet, Georges Magdeleine veut défendre les intérêts de la filière, alors qu'elle subit la concurrence d'autres pays producteurs. En toile de fond : la question de la fin des quotas sucriers en 2017.

Pourquoi avoir accepté la présidence d'Iguacanne?

[...]

L'Iguacanne doit défendre les intérêts de toute la filière : les planteurs et les usiniers. Il y en aura d'autres. Nous ne sommes pas fermés à d'autres adhésions. Pour y entrer, il faut respecter un certain nombre de règles. Par exemple, des entreprises de travaux agricoles (ETA) veulent en faire partie, nous leur disons qu'elles devraient s'unir dans une fédération, avoir une comptabilité à jour, s'assurer d'être en règle, parce qu'elles représentent une force. Nous représentons des planteurs quand nous sommes au sein des Sociétés d'intérêt agricole (Sica). Nous leur demandons de s'organiser pour bien représenter leur profession. [...]

Quelles sont vos priorités ?

J'ai été élu pour deux ans. Pour la filière, notre préoccupation première est la fin des quotas sucriers en 2017. Nous sommes soucieux de savoir comment les cannes des Départements d'Outre-mer seront payées avec la fin des quotas. Nous avons commencé à réfléchir à l'avenir de la canne. Nous avons des pistes. Avec l'arrêt des quotas, notre sucre sera en concurrence avec d'autres sucres, par exemple de La Réunion. Est-ce que nos 14 000 hectares de canne pourront rivaliser avec les productions venant d'ailleurs ? Nous, nous disons « Non ».

Est-ce que nous pouvons supprimer les 14 000 hectares de canne pour planter des tomates, des melons ? Des gens disent qu'il faut arrêter la canne, mais elle joue son rôle. Ce sont des questions essentielles sur l'économie et le devenir du pays. Nous demandons au gouvernement de prendre ses responsabilités. Il s'agit d'aides sociales.

Il faut que l'État protège la filière. Les Réunionnais unis montent au créneau. Nous avons commencé à en parler avec Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, lors de son séjour malheureusement écourté. Il a promis de nous rencontrer au Salon international de l'Agriculture, et avant, nous lui avons remis un memorandum. La semaine prochaine, nous discuterons avec lui de notre vision de la filière et de la manière dont il pourrait nous aider. Nous devons défendre âprement la filière canne.

Que pensez-vous de la campagne cannière 2015 ?

Nous allons faire mieux que l'an passé. Nous sommes tous logés à la même enseigne et nous avons des échanges avec l'interprofession des rhumiers, des usiniers et les distillateurs. Nous discutons de prix, de préservation des productions, etc.

Quelles relations avez-vous avec les autres interprofessions?

Nous avons d'excellentes relations. [...], Nous développons les ressources locales pour nos animaux (canne, banane, ensillage, paille de canne, etc.). Nous avons intégré toutes les filières dans l'agroécologie.

Que souhaitez-vous pour la filière canne ?

Je souhaite unifier, pacifier les relations entre les agriculteurs. Nous n'avons pas besoin de gens qui font du désordre. Nous sommes dans une période cruciale. Nous sommes à un tournant, il faut montrer notre unité.

Nous avons besoin de gens qui travaillent, qui ont de l'expérience. Dans la canne, ce n'est pas l'usinier qui fournit le salaire. Ce sont les conventions que nous avons signées, qui sont encadrées.

Critiquer l'usinier, cela ne sert à rien, nous ne sommes pas dans les années 1960. Nous avons une enveloppe dédiée qui permet de payer la canne. Je suis là pour rendre service, pas pour qu'on me salisse.